



*Froideville*

**Préavis de la Municipalité concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer un tronçon Eaux Usées (EU), Eaux Claires (EC) et Eaux Potables (EP), dans le quartier « Derrière-la-Ville ».**

---

**N° 13/2017**

**LA MUNICIPALITE DE FROIDEVILLE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre adoption le présent préavis relatif à l'octroi d'un crédit extrabudgétaire pour financer un tronçon EU/EC et EP, dans le quartier « Derrière-la-Ville ».

**1. SITUATION**

La parcelle RF 251 est au bénéfice d'un permis de construire qui va permettre, au début de ce printemps, la construction de 3 immeubles. Pour équiper le plan de quartier « Derrière-la-Ville », parcelle RF 251B nous devons passer avec les eaux claires (EC), eaux usées (EU) et eau potable (EP) à travers la dite parcelle pour rejoindre la rue du Village où des collecteurs sont en attente.

Pour ne pas devoir creuser dans des terrains aménagés, il est impératif de réaliser ces travaux avant la construction des immeubles prévus.

**2. TRAVAUX A EFFECTUER**

Il s'agit d'installer les infrastructures suivantes :

60 m. de tuyaux Ø 200 pour les EU	point B à D
50 m. de tuyaux Ø 300 pour les EC	point B à D
4 regards avec couvercles en fonte	point C et D
75 m. de tuyau Ø 250 pour l'EP	point A à D
3 vannes de prise d'eau	point B 1 fois Point D 2 fois

### 3. PROGRAMME DES TRAVAUX

L'exécution des travaux est prévue en avril 2017, au début de la réalisation des immeubles prévus sur la parcelle RF 251.

### 4. COÛTS

Selon les offres rentrées, les coûts seront les suivants :

Génie civil (offre Guillet Constructions Générales SA)	CHF	50'000.00
Réserve pour travaux supplémentaires éventuels, traversée de chaussée pour conduite d'eau	CHF	6'000.00
Sanitaires, appareillages (offre Menétrey Sanitaire)	CHF	30'550.00
Honoraires, servitude (offre Courdesse & Associés Ingénieurs et Géomètres SA)	CHF	10'600.00
Divers pour arrondi	CHF	<u>2'850.00</u>
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b><u>100'000.00</u></b>

### 5. INCIDENCES FINANCIERES

En tenant compte d'un intérêt aléatoire de 3 % sur le capital investi de CHF 100'000.00, d'un remboursement de la dette sur une période de 10 ans, ainsi que d'un amortissement comptable par prélèvements sur les réserves « épuration » et « eau », les conséquences financières sur les budgets futurs seraient de CHF 3'000.00 (intérêt sur emprunt éventuel) la 1<sup>ère</sup> année et diminueraient d'année en année pour s'élever à CHF 300.00 la 10<sup>ème</sup> et dernière année.

### 6. CONCLUSION

En conclusion, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

- vu le préavis N° 13/2017,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- pris connaissance du préavis de la Commission des finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

## DECIDE

1. d'accorder un crédit extrabudgétaire de CHF 100'000.00 en vue de la réalisation des travaux mentionnés sous point 2,
2. d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux en empruntant, si nécessaire, tout ou partie du montant sollicité de CHF 100'000.00, cela auprès de l'établissement de son choix et aux meilleures conditions du moment,
3. d'amortir l'emprunt éventuel sur une période maximale de 10 ans,
4. de procéder à un amortissement comptable de l'investissement consenti par prélèvements aux réserves « épuration » et « eau ».

Le Syndic :

Jean-François THUILLARD

La Secrétaire :

Alice HENRY

Froideville, le 13 février 2017

**Direction responsable** : Epuration et Eaux – M. Albert BLASER, Municipal